



Cucurbitacées

Avertissement N° 5 – 16 juin 2016

- Situation générale.
- Quelques bris par le vent.
- La tache angulaire (*Pseudomonas syringae*) fait son apparition dans le zucchini.
- Application postlevée de l'herbicide SANDEA : quelques précisions.
- Pollinisation : n'oubliez pas les abeilles.
- Sommaire agrométéorologique.

SITUATION GÉNÉRALE

Pour la période du 8 au 13 juin, les conditions météo ont été plutôt fraîches et humides avec des précipitations variables d'une région à l'autre. La chaleur semble vouloir se réinstaller depuis le 14 juin, mais les nuits sont encore fraîches. La croissance des cucurbitacées a été ralentie par ce temps frais. Les chrysomèles se sont faites discrètes, mais avec la chaleur, elles risquent de reprendre leurs activités dans les champs où la semence n'est pas traitée.

Le [sommaire agrométéorologique](#), en annexe, présente le tableau des précipitations et des degrés-jours cumulés pour chacune des régions.

QUELQUES BRIS PAR LE VENT

À la suite des forts vents de la dernière semaine, on nous rapporte quelques bris de plants dans les régions de Québec, de Lanaudière et de la Montérégie. Pour éviter l'apparition de pathogènes, des pulvérisations préventives de cuivre et de mancozèbe peuvent être faites si les dégâts les justifient.

Les plantules qui ont 2-3 feuilles sont fragiles et lorsque les périodes venteuses s'étirent, on peut voir apparaître un étranglement du pétiole au niveau du point de jonction de la feuille qui est contre le vent. La feuille qui ballote au vent finit par casser le pétiole. La feuille reste toutefois accrochée au pétiole, mais elle flétrit et sèche, car elle n'est plus alimentée par le plant.



LA TACHE ANGULAIRE FAIT SON APPARITION DANS LE ZUCCHINI

À la suite des conditions fraîches, humides et venteuses des 7 derniers jours, on rapporte l'apparition de la tache angulaire (*Pseudomonas syringae*) sur les plants de zucchini dans les régions de la Montérégie et de Lanaudière.



Il n'est habituellement pas nécessaire de traiter la tache angulaire dans le zucchini. Le stade de la culture, l'évolution de la maladie et les conditions climatiques doivent cependant être considérés dans la prise de décision. Si les taches sont localisées uniquement sur les vieilles feuilles et que la culture est déjà avancée, il n'est pas nécessaire de traiter. Si les plants ont 5 feuilles et moins, un suivi plus serré est nécessaire. À cet effet, depuis trois ans, nous avons constaté que certaines variétés de zucchini développaient la tache angulaire de façon anormalement abondante très tôt dans leur développement, sur un grand nombre de plants. Cela peut être relié à la qualité de la semence. Si vous faites un tel constat, parlez-en à votre représentant.

Pour le concombre, qui est moins tolérant à la maladie, on conseille de commencer les traitements au cuivre et au mancozèbe quand la présence de la bactérie se retrouve à plusieurs endroits dans le champ. Pour le melon, sensible à plusieurs taches foliaires, ce mélange freinera l'évolution de la tache angulaire en plus des autres maladies dont la tache alternarienne.

Lorsque vous utilisez les produits à base de cuivre, ne dépassez pas les doses prescrites sur l'étiquette et évitez l'application par des températures excessivement chaudes. Une dose élevée de cuivre, lorsqu'il fait très chaud, peut provoquer de la phytotoxicité.

Afin de connaître les produits homologués contre la tache angulaire dans les cucurbitacées, veuillez consulter le [bulletin d'information N° 2](#) du 25 mai 2016.

APPLICATION POSTLEVÉE DE L'HERBICIDE SANDEA

L'herbicide **SANDEA** peut être appliqué en postlevée avec la plupart des cucurbitacées, directement au-dessus de la culture, **sauf** dans le melon d'eau et la courgette. Par le passé, nous avons cependant observé de la phytotoxicité qui prenait l'apparence de marbrures jaunes et qui disparaissaient toutefois au bout d'une dizaine de jours.

L'application doit se faire de préférence quand la culture est au stade 4-5 vraies feuilles, avant la floraison. L'herbicide **SANDEA**, appliqué sur une culture en fleur, peut occasionner une certaine perte des fleurs. **SANDEA** n'offre pas un bon contrôle de la prêle, alors que l'herbicide exerce un excellent contrôle du souchet lorsqu'il est appliqué en postlevée. L'herbicide n'a toutefois aucun effet sur le chénopode blanc lorsqu'il est émergé.

Un traitement généralisé de l'herbicide **SANDEA** par-dessus le paillis de plastique peut entraîner des dommages importants à la culture. C'est-à-dire, quand les résidus de la pulvérisation sont concentrés dans le trou de plantation par une irrigation ou par une pluie.

POLLINISATION : N'OUBLIEZ PAS LES ABEILLES!

Dans quelques plantations, les plants de zucchini, de concombre et de cantaloup sont déjà en fleurs.

Une bonne nouaison dépend de la pollinisation par les insectes. **Les abeilles domestiques sont de loin les pollinisateurs les plus efficaces.** Chaque fleur de cucurbitacée doit être visitée au moins 15 fois pour que la pollinisation soit complète. Une abeille transporte environ une centaine de grains de pollen par visite. Dans sa courte vie d'à peine une demi-journée, la fleur femelle devrait idéalement recevoir une quantité de grains de pollen allant de plusieurs centaines à un millier, et même jusqu'à 2 000 dans le cas de la citrouille. Une pollinisation incomplète donne un fruit petit et difforme.

Pour assurer une bonne pollinisation, 2 à 3 ruches à l'hectare en moyenne sont nécessaires. Idéalement, les ruches doivent être introduites de 4 à 8 jours après l'apparition des premières fleurs. Si vous introduisez les ruches trop tôt, les abeilles peuvent prendre la mauvaise habitude d'aller butiner ailleurs.

Pour connaître les apiculteurs de votre région, vous pouvez consulter le site suivant : <https://www.craaq.qc.ca/Pollinisation>. Vous y trouverez les coordonnées des entreprises québécoises qui offrent leurs ruches à des fins de pollinisation pour 2016.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
ISABELLE COUTURE, agronome – Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
Téléphone : 450 778-6530, poste 6123
Courriel : isabelle.couture@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 5 – Cucurbitacées – 16 juin 2016

Annexe 1

Généré le :
15 juin 2016

Sommaire agrométéorologique

Période du :
8 au 14 juin 2016

Station	Pour la période		Degrés-jours base 15 (À partir du 15 mai)			Précipitations (mm)		
						Pour la période	Cumul (À partir du 30 avril)	
	T. min. (°C)	T. max. (°C)	2016	Écart*	2015		2016	2015
Bas -Saint-Laurent								
La Pocatière	7,3	20,1	26	25	31	35	138	115
Pépinière St-Modeste	6,6	19,6	21	21	22	46	212	162
Capitale-Nationale								
Beauport	7,1	25,5	49	41	49	23	171	189
Sainte-Famille IO	6,3	23,7	29	22	35	23	167	147
Centre-du-Québec								
Sainte-Clotilde-de-Horton	6,3	24,7	52	33	51	27	130	156
Saint-Germain-de-Grantham	6,4	24,5	59	35	57	15	122	162
Chaudière-Appalaches								
Montmagny	5,0	20,8	14	13	26	26	155	137
Saint-Antoine-de-Tilly	6,5	24,0	47	37	57	27	152	185
Estrie								
Lennoxville	6,0	22,6	63	53	52	15	107	206
Stanstead	5,3	21,2	52	45	53	12	123	214
Lanaudière								
Lanoraie	6,9	27,8	69	38	66	6	89	162
L'Assomption	7,6	26,7	77	42	73	3	83	173
Laurentides								
Mirabel	6,3	25,6	63	39	58	4	88	145
Oka	5,7	25,5	57	28	56	4	110	144
Mauricie								
Shawinigan	5,3	24,9	49	39	43	23	150	145
Trois-Rivières	7,1	25,2	58	41	55	21	116	143
Montérégie-Est								
Dunham	6,0	23,0	89	70	78	20	120	202
Granby	6,8	24,6	75	54	71	11	105	175
Saint-Liboire	6,5	25,8	85	55	72	7	104	156
Montérégie-Ouest								
L'Acadie	8,0	25,5	88	50	85	5	100	87
Sainte-Clotilde	6,1	25,0	70	35	77	3	102	102
Outaouais								
Gatineau A	4,1	26,4	67	43	56	3	69	122
Pontiac	4,7	24,8	60	35	52	4	80	117

*Écart : Écart à la moyenne 1981-2010

Préparé par Agrométéo Québec (www.agrometeo.org)
Une initiative conjointe du MDDELCC, MERN et AAC